



DATE DE PUBLICATION : 4 décembre 2023

Le directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de la Marne au responsable du CTPE de Reims

Vu la délégation de signature donnée par M. Laurent SAHUQUET, directeur régional de la région grand est, le 19 juin 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Louis RETORNAZ, directeur de la succursale de Reims, et de M. Jonathan PLANQUE, son adjoint, délégation est donnée à M. Maxime FERRY, responsable du CTPE de la succursale de Reims et, en cas d'empêchement, à Mme Christelle BELLOUNIS, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des entreprises de la succursale de Reims.

M. Maxime FERRY reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises des départements constitutifs de la ZRE de Champagne-Ardenne-Reims (Aube, Ardennes, Marne et Haute-Marne) selon la grille de délégation en vigueur au sein de la ZRE, à l'exception des groupes relevant de la direction régionale.

Fait à Reims, le 4 décembre 2023

Louis RETORNAZ